

**Déclaration du Bénin**  
**à la 51<sup>ème</sup> série de réunions des Assemblées des Etats membres de l'OMPI**  
**Genève du 23 septembre – 02 octobre 2013**

23 septembre 2013

*Madame la Présidente*

- ~~Monsieur le Président,~~
  - **Monsieur le Directeur Général,**
  - **Excellences, Mesdames et Messieurs,** *et de tout le Groupe des PTA.*
1. La Délégation du Bénin, en sa capacité nationale, s'associe à la déclaration faite ~~par l'Algérie~~ au nom du Groupe Africain, et adresse ses vives félicitations à Vous ainsi qu'aux autres membres du Bureau pour votre élection à la présidence des Assemblées des Etats membres de l'OMPI.
  2. La Délégation du Bénin félicite également le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), **Monsieur Francis GURRY**, et son équipe, pour les efforts inlassables fournis dans la gestion quotidienne de notre Organisation, et plus particulièrement pour les résultats probants obtenus, notamment en matière de coopération pour le développement.
  3. A la faveur de cette coopération très fructueuse, le Bénin a bénéficié des activités de l'Organisation, dans le cadre de l'assistance technique, financière et juridique, qu'elle offre. Les plus récentes en date sont, l'Atelier national sur la propriété intellectuelle, la recherche scientifique et l'innovation pour le développement technologique et l'Atelier de formation sur le développement d'un réseau national des Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI), tenus à Cotonou, les 29, 30 et 31 juillet 2013, en vue de faciliter l'utilisation des outils de propriété intellectuelle, à des fins de recherche, d'invention et d'innovation.
  4. La Délégation du Bénin se réjouit de ce soutien et souhaite vivement que la coopération entre son pays et l'OMPI soit renforcée, au regard du rôle très important de la propriété intellectuelle dans le développement socio-économique du Bénin, et de l'Afrique en général. *promouvoir les produits de cru*
  5. A cet effet, la Délégation du Bénin souligne la nécessité de procéder à l'ouverture de deux bureaux extérieurs en Afrique, au cours de l'exercice biennal 2014-2015. L'Afrique dispose d'importants atouts naturels et compte de nombreux chercheurs et innovateurs, qui ont besoin de la proximité des informations pertinentes, d'une technologie améliorée, pour créer de la richesse et contribuer valablement à l'essor économique du Continent. *promouvoir les produits de cru*
  6. La Délégation du Bénin se félicite du succès de la Conférence diplomatique de Marrakech et souhaite que les délégations fassent preuve de la même souplesse afin que les travaux en cours au sein du Comité du Droit d'auteur et des droits connexes et du Comité intergouvernemental relatifs aux ressources génétiques et savoirs traditionnels, progressent vers l'adoption d'instruments juridiques internationaux.

7. Pour finir, la Délégation du Bénin réitère sa gratitude au Directeur Général pour sa disponibilité légendaire à entreprendre et appuyer les actions concrètes en faveur du développement et l'encourage à poursuivre afin d'intégrer davantage la question du développement dans le programme.
8. Elle souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.